
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024, PRÉSIDÉE PAR MADAME CLAUDINE TREMBLAY, PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM.

Membres présents

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1
Mme Julie Bourgoing, membre du personnel
Mme Julie Dubé, membre de la communauté
Mme Patricia Lavoie, membre du personnel
Mme Josée Mailloux, membre de la communauté
Mme Claudine Tremblay, parent district # 2
M. Luc Rioux, membre de la communauté
M. Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

Membres absents

M. Dave Breton, membre du personnel
M. David Lavoie, parent district # 3
Mme Geneviève Lévesque, membre du personnel
M. Carl Prévèreault, membre de la communauté

Participants

Mme Lise Babin, directrice, services éducatifs
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale
Me Maxime St-Pierre, secrétaire général

1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h.

1.1 Démission d'un administrateur

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, fait part aux administrateurs de la démission de M. Yan Bouchard, qui siégeait sur le poste de parent d'un élève du district #4. M. Bouchard étant élu président, nous devons procéder à des élections.

1.2 Élections

Les membres du conseil d'administration sont invités à désigner, parmi les membres siégeant à titre de parent d'un élève, une présidente ou un président. Mme Claudine Tremblay est la membre parent désignée. Elle désire être nommée par intérim avant de prendre une décision d'ici la prochaine séance.

CA-2024-11/01

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité de nommer Mme Claudine Tremblay à titre de présidente du conseil d'administration par intérim.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2024-11/02

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2024

CA-2024-11/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie St-Gelais et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 août 2024, avec une modification au point 4. Questions du public.

3.1 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi n'est nécessaire.

4. QUESTIONS DU PUBLIC (MAXIMUM 20 MINUTES)

Aucun public présent.

5. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CA ET RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Mot de bienvenue du président

Mme Claudine Tremblay, présidente par intérim, souhaite la bienvenue à tous les administrateurs.

5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Un rencontre est prévue le 25 novembre prochain.

5.3 Comité de vérification

M. Luc Rioux et Mme Josée Mailloux étaient présents lors de la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue avant la séance de ce soir. M. Éric Labrie de la firme Mallette et Mme Chantal Gagnon, directrice du service des ressources financières, étaient également présents pour présenter et commenter l'audit sur les états financiers. Les grandes lignes du rapport financier sont des montants de 114 324 260 \$ en revenus et 112 361 199 \$ en dépenses, amenant un surplus de 1 963 061 \$. Le rapport est très positif selon notre auditeur, notons un grand souci du détail de l'équipe des ressources financières cette année.

5.4 Comité des ressources humaines

Aucune rencontre depuis la dernière séance.

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Attestation de conformité financière et légale

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, dépose l'attestation de conformité financière et légale dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au conseil d'administration reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Mme Nadine Desrosiers présente le résultat de diplomation sur sept ans. Nous pouvons remarquer une légère baisse pour les années de la COVID-19 en plus du plein emploi, qui a amené une baisse de la clientèle en formation des adultes et en formation professionnelle. Nous avons réalisé que les élèves du secteur jeunes inscrits en FMS prennent plus de temps à atteindre la diplomation. Depuis quelques années nous offrons la FMS à notre clientèle adulte, nous travaillons la transition vers ce service pour aider nos jeunes à atteindre une qualification dans le délai de 7 ans.

Mme Desrosiers revient sur le développement de nos priorités 2024-2025, dont notre cadre de référence sur le droit à la déconnexion, le développement des plans de lutte, l'encadrement sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, les rôles et responsabilités, notre communication interne et plusieurs autres. Les travaux avancent bien dans l'ensemble et les équipes sont mobilisées.

6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres des dossiers clés suivants :

- Le gel d'embauche, surtout du côté administratif, amènera son lot de défis. Le Conseil du trésor ne semble pas avoir la même vision du service à l'élève que le ministère de l'Éducation. Il y aura des demandes de dérogations possibles, qui seront traitées à la pièce par le Conseil du trésor;
- Le dossier de la francisation, qui fait l'objet de discussion dans les médias ces temps-ci, est un enjeu de financement dans l'ensemble des centres de services scolaires;
- Les cibles budgétaires à respecter amèneront également des défis importants.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Entérinement de la décision relative à la licence de systèmes de loterie

Désignation d'un représentant, présent et futur, pour toutes demandes de licence de systèmes de loterie à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* et toute démarche administrative qui s'y rapporte.

CONSIDÉRANT la proposition par courriel de Mme Patricia Lavoie d'adopter la désignation d'un représentant;

CONSIDÉRANT le vote unanime de onze administrateurs en faveur de ladite proposition;

IL EST PROPOSÉ par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'entériner la décision d'autoriser Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, à agir comme représentante pour la demande, et les prochaines, de licence de systèmes de loterie à la *Régie des alcools, des cours et des jeux* et toute démarche administrative qui s'y rapporte.

7.2 Mise à jour du règlement sur la délégation de pouvoirs

CONSIDÉRANT le *Règlement relatif à la délégation de fonction et de pouvoirs* du Centre de services scolaire de l'Estuaire entré en vigueur le 2 décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une mise à jour pour se conformer aux cadres législatifs actuels;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une seconde mise à jour après le mois de juillet 2025 suivant l'entrée en vigueur d'une partie de la Loi 23 sur la gouvernance scolaire;

CA-2024-11/05

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la mise à jour du *Règlement relatif à la délégation de fonction et de pouvoirs* tel que présentée.

8. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Adoption de la mise à jour de la politique sur le harcèlement

CONSIDÉRANT l'obligation de se conformer à la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*;

CONSIDÉRANT la conclusion du processus de consultation des différentes instances;

CA-2024-11/06

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la mise à jour de la politique de violence et de harcèlement, qui sera maintenant nommée la *Politique visant à promouvoir la civilité et prévenir et prendre en charge des situations de violence et de harcèlement en milieu de travail*, telle que présentée.

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

10.1 Modification de la tarification dans les ententes protocolaires en 25-26

Mme Nadine Desrosiers informe les administrateurs qu'il sera nécessaire d'engager des négociations pour augmenter les tarifs dans les protocoles à venir avec nos partenaires. Cette décision est motivée par l'augmentation significative de nos coûts d'entretien et des ressources humaines.

11. RESSOURCES FINANCIÈRES

11.1 Liste des comptes de taxe scolaire à recevoir

CONSIDÉRANT que selon les articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*, un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires est soumis au conseil d'administration pour approbation;

CONSIDÉRANT que l'état ainsi approuvé acquiert un caractère public en vertu de l'article 172 de la *Loi sur l'instruction publique* et perd son statut de renseignement nominatif tel que mentionné à l'article 55 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

CONSIDÉRANT que cela permet alors de répondre aux demandes relatives aux ventes pour taxes initiées par les MRC et les villes du territoire de notre centre de services scolaire;

CA-2024-11/07

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le document qui fait état des comptes de taxe scolaire qui restent dus par les propriétaires en date du 18 novembre 2024 tel que déposé.

11.2 Dépôt des états financiers 23-24

Les états financiers ont été présentés lors d'un comité de vérification qui s'est tenu préalablement à la présente séance et aucune anomalie n'a été soulevée par les auditeurs mandatés par le centre de services scolaire.

12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Aucun sujet.

13. TRANSPORT SCOLAIRE

13.1 Autorisation de signature pour la berline

CONSIDÉRANT que selon l'article 297 de la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire peut accorder un contrat de transport d'élèves après négociation de gré à gré;

CONSIDÉRANT que M. Francis Ouellet a accepté les conditions qui lui ont été proposées pour effectuer le transport d'élèves avec une berline durant l'année scolaire 2024-2025;

CA-2024-11/08

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie St-Gelais et **RÉSOLU** à l'unanimité de mandater la directrice du transport scolaire, Mme Chantal Gagnon, pour la signature du contrat de transport par berline avec M. Francis Ouellet.

14. SECÉTARIAT GÉNÉRAL

14.1 Adoption de la directive sur les renseignements personnels

Me Maxime St-Pierre, secrétaire général, rapporte aux administrateurs que nous avons adoptés, lors du comité consultatif de gestion du 24 septembre 2024, la *Directive relative aux règles encadrant la gouvernance du Centre de services scolaire de l'Estuaire à l'égard des renseignements personnels*. Il invite tous les administrateurs à écouter les capsules d'*ÉducaLoi*, puisque nous avons une obligation de sensibilisation à la protection des renseignements personnels à tous les intervenants, y compris les administrateurs du conseil d'administration.

15. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

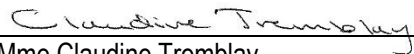
Comité de gouvernance et d'éthique : 25 novembre 2024

17. HUIS CLOS

Non requis.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-2024-11/09 Mme Marie-France Bélanger propose la levée de la rencontre à 20 h 30.



Mme Claudine Tremblay
Présidente par intérim du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général